

**HUSSAR OF**Version 3 / F  
102000011511

1/9

Date de révision: 08.10.2009  
Date d'impression: 08.10.2009**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	HUSSAR OF
Code du produit (UVP)	06472664
Utilisation	Herbicide
Société	Bayer CropScience SA 16, rue Jean-Marie Leclair 69009 Lyon France
Service responsable	E-mail : fds-france@bayercropscience.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+33(0)4.72.85.25.25
Téléfax	+33(0)4.72.85.27.99
Numéro INRS	+33(0)1.45.42.59.59

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Irritant pour les yeux et la peau.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Nature chimique**

Dispersion huileuse (OD)

Fénoxaprop-P-éthyl 64 g/l, Iodosulfuron-méthyl-sodium 8 g/l, Méfenpyr-diéthyl 24 g/l.

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS / No.-CE	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Fénoxaprop-P-éthyl	71283-80-2	Xi, N	R43, R50	6,50
Iodosulfuron-méthyl-sodium	144550-36-7	N	R50/53	1,00
Ether de polyglycol	345642-79-7	Xi, N	R38, R41, R43, R51/53	>= 5,00 - <= 25,00
Dodécylbenzène sulfonate de calcium	70528-83-5 274-654-2	Xi, N	R38, R41, R51/53	>= 1,00 - <= 5,00
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5 265-198-5	Xn, N	R51/53, R65, R66	>= 50,00

Le texte intégral des phrases R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

**4. PREMIERS SECOURS**



## HUSSAR OF

Version 3 / F  
102000011511

2/9

Date de révision: 08.10.2009  
Date d'impression: 08.10.2009

### Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse.

### Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

### Ingestion

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.

### Avis aux médecins

#### Symptômes

Mal de tête, Nausée, Vertiges, Somnolence, L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées., L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie., L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:, Toux, Insuffisance respiratoire, Cyanose, Fièvre

#### Risques

Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entraîner une pneumonie par aspiration.

#### Traitement

Traiter de façon symptomatique.

Un lavage gastrique n'est normalement pas requis. Si l'équivalent d'une cuillère à soupe a été ingérée, administrer du charbon médicinal et sulfate de sodium.

Une diurèse alcaline forcée et une hémodialyse peuvent être envisagées.

Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Surveiller la numération globulaire, les paramètres rénaux et hépatiques.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Poudre sèche

### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :

Oxyde de carbone (CO)

Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

Oxydes de soufre

Acide chlorhydrique (HCl)

Acide iodhydrique (HI)

**HUSSAR OF**Version 3 / F  
102000011511

3/9

Date de révision: 08.10.2009  
Date d'impression: 08.10.2009**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau.

Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression.

Si possible endiguer les eaux d'extinction avec du sable ou de la terre.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL****Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

**Méthodes de nettoyage**

Absorber avec un agent inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**Conseils supplémentaires**

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur original.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

	Tolérance de température	min.	max.
		-10 °C	30 °C

Matériau approprié

Bidons co-extrudé avec une couche barrière en EVOH à l'intérieur

Bidons co-extrudé avec une couche barrière en Polyamid (PA) à l'intérieur

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

**HUSSAR OF**Version 3 / F  
102000011511

4/9

Date de révision: 08.10.2009

Date d'impression: 08.10.2009

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Fénoxaprop-P-éthyl	71283-80-2	2,6 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Iodosulfuron-méthyl-sodium	144550-36-7	1 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

**Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est normalement nécessaire. Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.
Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 6. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.
Mesures d'hygiène	Éviter absolument le contact avec les yeux et la peau. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Mesures d'hygiène	Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Mesures de protection	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.



## HUSSAR OF

Version 3 / F  
102000011511

5/9

Date de révision: 08.10.2009  
Date d'impression: 08.10.2009

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Aspect

Forme	liquide
Couleur	brun foncé
Odeur	aromatique

#### Données de sécurité

pH	6,0 - 8,0 à 10 % (23 °C)
Point d'éclair	> 100 °C
Densité	env. 1,01 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Solubilité dans l'eau	à 20 °C émulsionnable
Viscosité, cinématique	10 mm <sup>2</sup> /s à 40 °C Force de cisaillement de 100/sec
Viscosité, cinématique	16 mm <sup>2</sup> /s à 40 °C Force de cisaillement de 20/sec
Tension superficielle	34,7 mN/m à 40 °C
Sensibilité aux chocs	non sensible aux chocs
Explosivité	Non-explosif. 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Décomposition thermique	> 250,00 °C
Réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue. Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 3.150 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 5.000 mg/kg
Irritation de la peau	Irritant pour la peau. (lapin)
Irritation des yeux	Irritant pour les yeux. (lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler

Information supplémentaire  
Ces données toxicologiques concernent une formulation similaire.

**HUSSAR OF**Version 3 / F  
102000011511

6/9

Date de révision: 08.10.2009

Date d'impression: 08.10.2009

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Effets écotoxicologiques**

Toxicité pour le poisson	CL50 (Truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> )) 4,23 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les daphnies	CE50 (Puce aquatique ( <i>Daphnia magna</i> )) 5,6 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	CE50 ( <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> ) 2,08 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les algues	CE50 ( <i>Lemna gibba</i> (lentille d'eau)) 214 µg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 7 jr

**Information supplémentaire sur l'écologie**

Information écologique supplémentaire

Les données écologiques concernent une formule similaire.

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Produit**

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés**

Vider, rincer et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

**Code d'élimination des déchets**

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADNR**

Numéro ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Code danger	90
Description des marchandises	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (FENOXAPROP-P-ETHYL, SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PETROLE) SOLUTION)
Code tunnel	E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**HUSSAR OF**Version 3 / F  
102000011511

7/9

Date de révision: 08.10.2009  
Date d'impression: 08.10.2009**IMDG**

Numéro ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A , S-F
Polluant marin	Polluant marin
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FENOXAPROP-P-ETHYL, SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC SOLUTION)

**IATA**

Numéro ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FENOXAPROP-P-ETHYL, SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC SOLUTION )

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Classement et étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.**

Classification:

II Soumis à étiquetage réglementaire

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Fénoxaprop-P-éthyl
- Iodosulfuron-méthyl-sodium
- Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

Symbole(s)

Xi Irritant  
N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)**

Classification:

Soumis à étiquetage réglementaire

Symbole(s)

Xi Irritant  
N Dangereux pour l'environnement

**HUSSAR OF**Version 3 / F  
102000011511

8/9

Date de révision: 08.10.2009  
Date d'impression: 08.10.2009

Phrase(s) R  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S  
S24 Éviter le contact avec la peau.  
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
S37 Porter des gants appropriés.  
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Etiquetage exceptionnel  
Contient du fénoxaprop-P-éthyl. Peut déclencher une réaction allergique.  
Contient polyglycol ether. Peut déclencher une réaction allergique.  
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Information supplémentaire  
Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 08/07/09)

|| Rubrique n° 1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (très toxiques pour les organismes aquatiques)

Maladies professionnelles  
Tableau(x) Numéro(s) :  
84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

---

**16. AUTRES DONNÉES****Autres informations**

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R38 Irritant pour la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.



**Bayer CropScience**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006



**HUSSAR OF**

Version 3 / F  
102000011511

9/9

Date de révision: 08.10.2009  
Date d'impression: 08.10.2009

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.